

## LES MARAIS - LA CHAUSSÉE

**Longueur : 15 km**  
**Durée : environ 3h30**  
**Départ et Arrivée**  
**au parking de l'église**

Circuit balisé en **jaune** dans les 2 sens, en grande partie non revêtu. Chaussures étanches recommandées par temps humide au niveau de Naizance et Crétouelle

### Les Marais

Ancien bourg dont le nom, St-Jean des Marais ne s'explique guère dans un pays de rochers et de rares sources.

Une chapelle y existe depuis le XIIIème siècle sous le vocable de St-Jean-Baptiste. La paroisse, qui comptait 250 habitants en 1788, est conservée comme oratoire par le décret du 9 avril 1791. Elle sera supprimée et rattachée à St-Clément de la Place par ordonnance épiscopale en 1809

L'église, qui avait été reconstruite à la Révolution et avait été délaissée par la suite, fut rasée en 1864 et les matériaux utilisés pour l'église neuve de St-Clément.

### La Chaussée

La Chaussée est un ancien domaine de l'hôpital du Temple d'Angers. Acquisée en 1473 par Jean Barrauld, suppôt de l'Université, elle fut apportée en dot pour sa fille Jeanne, lorsqu'elle se fit religieuse à l'abbaye du Perray-aux-Nonains en 1488.

Achetée par M André Tessié de la Motte père, maire de St Lambert de 1881 à 1883, son fils, M André Tessié de la Motte, maire de 1908 à 1922 y fera construire un imposant château à la fin du XIXème siècle. En 1938, elle devient la propriété de l'œuvre des Pupilles de l'École Publique, avant de devenir aujourd'hui Le Château du Parc.

## Renseignements

Mairie de Saint-Lambert-La-Potherie

4 rue Félix Pauger  
49070 Saint-Lambert-La-Potherie

Tél : 02 41 77 55 06

Email : [accueil@saintlambertlapotherie.fr](mailto:accueil@saintlambertlapotherie.fr)

Site Internet : [www.saintlambertlapotherie.fr](http://www.saintlambertlapotherie.fr)

## La Charte du Randonneur

Tout bon randonneur se doit de :

- ◆ Respecter la nature et la propriété privée.
- ◆ Ne pas jeter ses débris n'importe où :  
il les emporte avec lui ou les dépose dans un  
endroit aménagé à cet effet.
- ◆ Faire attention au feu qu'il peut déclencher en  
jetant son mégot ou en vidant sa pipe.
- ◆ Respecter les clôtures, les troupeaux et les cultures.
- ◆ Rester sur le sentier.

## Le balisage... pour bien s'orienter



Mauvaise  
direction



Continuité  
du sentier



Changement  
direction



SAINT-LAMBERT  
LA-POThERIE ■ ■ ■



Flasher le QR-Code  
afin d'obtenir la dernière  
version en ligne

06/12/2021

## Randonnée

# LES MARAIS — LA CHAUSSÉE



Longueur : 15 km    Durée : environ 3h30



**SAINT-LAMBERT  
LA-POTHERIE**

